



AGENCE LE NY/N

SARL au capital de 10 000€ - RCS NANTERRE 521 448 589

Siège social : 63 rue Maurice Thorez 92000 NANTERRE

Tél : 01 41 37 09 86 - E-mail : nanterre@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 juin 2015

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 00.000 à 250.000 €	16.667 €	20.000 €
De 250.001 à 300.000 €	20.833 €	25.000 €
De 300.001 à 450.000 €	25.000 €	30.000 €
De 450.001 à 550.000 €	29.167 €	35.000 €
De 550.001 à 650.000 €	33.333 €	40.000 €
De 650.001 à 800.000 €	37.500 €	45.000 €
De 800.001 à 1.200.000 €	50.000 €	60.000 €
De 1.200.001 à 2.500.000 €	166.667 €	200.000 €

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n° T10.92.N 1 000 délivrée(s) par la préfecture de NANTERRE 92000 – Activité(s) : Transaction (et Gestion) - Garantie financière Transaction et Gestion (*) : 128, rue de la Boetie 75008 PARIS - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



AGENCE LE NY/N

SARL au capital de 10 000€ - RCS NANTERRE 521 448 589

Siège social : 63 rue Maurice Thorez 92000 NANTERRE

Tél : 01 41 37 09 86 - E-mail : nanterre@laforet.com

Locations – Barème à compter du 15 septembre 2015

- **Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :** 12€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 12€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée :** 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.

- **Autres baux :**

- Nous **consulter**

Gestion locative – Barème à compter du 15 septembre 2015

- **Honoraires de gestion:**

- 6% HT du loyer annuel, soit 7.2% TTC à la charge du bailleur.

Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n° T10.92.N 1 000 délivrée(s) par la préfecture de NANTERRE 92000 – Activité(s) : Transaction (et Gestion) - Garantie financière Transaction et Gestion (*) : 128, rue de la Boetie 75008 PARIS - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.
